



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**



**Enseignement du français à l'étranger.  
Une remise en cause inacceptable  
des moyens de fonctionnement pour la FAEN**



Dans son référé du 12 Septembre, la Cour des comptes formule certaines recommandations concernant le fonctionnement et l'organisation de l'enseignement français à l'étranger.



La FAEN a pris connaissance des propos de Monsieur Fabius ministre des affaires étrangères en réaction aux problèmes soulevés par la Cour des comptes.

Pour Laurent Fabius l'enseignement français à l'étranger est « *confronté à une concurrence accrue tout en bénéficiant d'une augmentation des demandes* » et sa réponse repose « *d'une part sur le développement des établissements partenaires autofinancés et d'autre part sur des opérations de redéploiement géographique de nos moyens, à enveloppe constante* ».



Monsieur Fabius ajoute que l'Education nationale pourrait retirer à certains établissements les homologations qui ne seraient plus justifiées.



De plus, Monsieur Fabius précise que pour proposer des solutions d'éducation autres que celle de l'enseignement homologué, le ministère souhaite accompagner le développement du label FranEducation qui doit contribuer « *à constituer un réseau mondial, complémentaire de celui des lycées français, formé d'écoles étrangères, publiques et privées* ».



Cette réforme traduirait un désengagement de l'état inacceptable pour la FAEN puisque préjudiciable à l'enseignement français à l'étranger, l'intervention directe de l'état étant remplacé par une politique de sous-traitance.



La FAEN est déterminée à combattre toute évolution de l'organisation de l'enseignement du français à l'étranger qui favoriserait la réduction du nombre d'établissement appartenant au réseau AEFÉ et donc réduirait le nombre d'enseignants français.



L'augmentation des subventions versées à des établissements étrangers y compris privés se fera obligatoirement au détriment du nombre de postes à l'étranger d'enseignants français puisqu'elle se ferait obligatoirement à moyens constants.

Paris, le 24 Septembre 2013

**Marc GENIEZ**  
Co-Secrétaire général

Contact : 06 08 09 87 82

